CIRCULAIRE DE

M. L'ADMINISTRATEUR DU DIOCESE

DE MONTREAL,

AU CLERGÉ DU MÊME DIOCÈSE.

Evêché de Montréal, le 10 *Juillet* 1862.

MONSIEUR,

Conformément à la Circulaire de Mgr. l'Évêque de Montréal, en date du 26 Février dernier, j'ai l'honneur de vous adresser la liste des Prêtres qui garderont les Paroisses pendant la Retraite Pastorale, qui doit commencer le 18 Août prochain, et à laquelle Sa Grandeur, je l'espère, pourra présider ; car dans une lettre que je viens de recevoir, Monseigneur me dit qu'il se propose de s'embarquer, à Liverpool pour le Canada, le 24 Juillet courant. Je profite de cette circonstance, pour demander le secours de vos ferventes prières, afin que Dieu nous ramène, en parfaite santé, notre Saint Evêque, qui nous apporte tant de grâces, et qui aura tant et de si belles choses à nous raconter des grandes solennités dont il a eu le bonheur d'être témoin.

Une autre raison qui m'engage à réclamer un fervent *memento* pour Sa Grandeur, c'est que le 25 Juillet prochain sera le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration Episcopale, et qu'il n'est que trop juste qu'au souvenir d'un évènement si heureux pour ce Diocèse, nous rendions à Dieu de dignes actions de grâces, et que nous lui adressions des vœux ardents pour qu'il lui plaise conserver encore de longues années ce Vénérable Pontife pour le bien de son Eglise.

Je communique, par la présente, aux Prêtres qui garderont les Paroisses, pendant la Retraite, les pouvoirs de desservant et la faculté de biner.

La présente vous fera aussi connaître l'Itinéraire que Mgr. de Montréal suivra, dans la Visite Pastorale qu'il désire faire au retour de son long voyage. Messieurs

les Curés, qui doivent recevoir la visite, voudront bien lire au Prône, le premier Dimanche après la réception de la présente, le Mandement de visite qui leur fut expédié l'année dernière, et faire observer ce que Monseigneur lui-même prescrit, dans la note suivante, pour l'entrée de l'Evêque.

Pour se conformer autant que possible au cérémonial, il faudra garder, en se rendant à l'Eglise, l'ordre qui suit : les femmes et les filles marchent les premières ; viennent ensuite les petites filles de la confirmation, deux à deux, puis les petits garçons, aussi deux à deux, sous leurs petits étendards, s'ils en ont. La bannière de la paroisse pourrait être portée en tête, ainsi que celles des différentes confréries, s'il y en a. Dans ce cas, chaque association se rangerait sous sa bannière. Le clergé vient ensuite, précédé du thuriféraire et du porte bénitier, après lesquels marche le porte-croix, entre les deux acolythes. Le Curé marche immédiatement devant l'Evêque, ayant à sa gauche un clerc portant le crucifix qu'il a fait baiser à l'Evêque. Les porte-insignes marchent par derrière l'Evêque. Les hommes et les garçons ferment la marche. Ils pourraient marcher devant les enfants de la confirmation, s'ils étaient précédés de quelques bannières. Des Maîtres de cérémonies sont chargés de faire observer l'ordre dans ces diverses sections de la procession ; et ils règlent toutes choses d'avance, pour que rien ne retarde la marche de l'Evêque qui ne doit jamais attendre après personne.

Pour qu'il n'y ait point de confusion, les enfants de la Confirmation doivent être placés en face de l'Evêque, afin qu'il puisse leur adresser la parole avec plus de fruit. Les garçons doivent être séparés des filles ; tous doivent avoir des siéges pour s'y asseoir commodément. Les garçons se présentent les premiers, un à un, et se tiennent de bout, autant que possible sur une même ligne, pendant que celui qui reçoit l'Onction est seul à genoux aux pieds de l'Evêque qui est assis : on suit la même marche pour les filles.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement,

Monsieur,

Votre trés humble et obéissant serviteur,

A. F. TRUTEAU, V. G. *Administrateur.*

Desserte des Paroisses pendant la Retraite Pastorale de 1862.

MM. A. Valois.	Eglise du Pied du Courant et Longue Pointe.
S. O. Perrault.	Pte. aux Trembles et Riv. des Prairies.
Un Père Jésuite.	Sault-au-Récollet.
Un Père de Ste. Croix.	St. Laurent.
E. Demers.	Ste. Geneviève et l'Ile Bizard.
Un Père de Ste. Croix.	Pte. Claire et Ste. Anne.
Un Père Oblat.	La Chine.
N. Lamarque.	St. Vincent de Paul.
Vicaire de Terrebonne.	Terrebonne et St. François de Sales.
A. Tassé.	St. Martin et Ste. Rose.
Un Prêtre du Collége Ste. Thérèse.	Ste. Thérèse et St. Janvier.
B. Ricard.	L'Ile Perrot.
M. Martin.	Berthier et l'Ile du Pads.
T. Thibodeau.	S. Cuthbert et S. Barthelemy.
Un Prêtre de S. Viateur.	S. Jean de Matha et Ste. Béatrix.
Un Prêtre de S. Viateur.	S. Félix de Valois et S. Norbert.
Un Prêtre de S. Viateur.	S. Elizabeth et S. Thomas.
J. O. Giroux.	Lanoraie et Lavaltrie.
C. Beaudry.	S. Paul.
N. Maréchal.	S. Ambroise et S. Mélanie.
G. Jeannotte.	B. Alphonse.
J. U. Leclerc.	Rawdon et Chertsey.
J. O. Rémillard.	S. Jacques et S. Liguori.
Fab. Perrault.	Ste. Julienne et S. Alexis.
T. Pepin.	S. Roch et S. Esprit.
Jos. Valade.	S. Lin et Ste. Sophie.
A. H. Coutu.	S. Henri et Ste. Anne.
Un Père Oblat.	S. Paul l'Ermite et l'Epiphanie.
Un Prêtre du Col. de l'Assomption.	L'Assomption et S. Sulpice.
M. Labelle.	Repentigny.

F. Barnabé.	S. Calixte.
M. Mireau.	S. Andèle et S. Agathe.
J. Dequoy.	S. Jérôme.
Un Prêtre du Collége Ste. Thérèse.	S. Colomban.
J. Lauzon.	S. Sauveur.
F. Bonin.	S. Scholastique.
M. Tassé.	S. Benoit et S. Placide.
L. Boisvert.	S. André et S. Hermas.
M. Lavallée.	S. Eustache et S. Joseph du Lac.
Un Prêtre du Lac.	S. Augustin.
F. Chouinard.	Rigaud et S. Marthe.
C. Boissonnault.	Vaudreuil et les Cèdres.
P. Fortin.	Côteau du Lac et S. Clet.
L. Vinet.	S. Polycarpe et S. Zotique.
E. Moreau.	S. Régis.
J. Prud'homme.	S. Anicet.
T. Dagenais.	S. Timothée et S. Cécile.
A. Peladeau.	Huntingdon et Ormstown.
Un P. Jésuite.	S. Jean Chrysostôme et S. Antoine Abbé.
J. B. Primeau.	S. Louis de Conzague et S. Stanislas.
G. Lamarche.	Hemmingford et Sherrington.
E. Dupras.	S. Edouard et S. Michel.
A. Gravel.	S. Rémi et S. Isidore.
E. Therrien.	S. Philomène et S. Urbain.
J. B. Couillard.	S. Martine.
L. Casaubon.	Beauharnois.
F. X. Vézina.	Chateauguay.
E. Lussier.	La Prairie et S. Constant.
Ol. Blanchard.	S. Philippe et S. Jacques.
R. Robert.	L'Acadie.
J. Primeau.	S. Cyprien et S. Valentin.
F. Woods.	Lacolle.
M. Jasmin.	S. Jean.
C. Martin.	Chambly et St. Luc.
J. B. Langlois.	S. Bruno et Ste. Julie.
P. Bedard.	Varennes et Boucherville.
E. Lavoie, et J. B. Cousineau.	Longueuil et S. Hubert.
P. L. Lapierre.	Verchères et Contrecœur.

Itineraire de la Visite Pastorale pour 1862.

S. Timothée.	Sept.	13.	S. Rémi.	4.
S. Louis de Gonzague.		14.	Sault St. Louis.	5.
S. Stanislas Kostka.		15.	S. Constant.	6.
S. Cécile.		16.	S. Philippe.	7.
S. Régis.		17.	St. Jacques le Mineur.	8.
S. Anicet.		18.	L'Acadie.	9.
Huntingdon.		19.	S. Cyprien.	10.
Ormstown.		20.	Lacolle.	11.
Ste. Martine.		21.	S. Valentin.	12.
Beauharnois.		22.	S. Jean.	13.
Chauteauguay.		23.	S. Luc.	14.
S. Isidore.		24.	La Prairie.	15.
S. Philomène.		25.	Longueuil.	16.
S. Urbain.		26.	S. Hubert.	17.
S. Jean Chrysostôme.		27.	Chambly.	18.
S. Antoine, Abbé.		28.	S. Bruno.	19.
Hinchinbrook.		29.	Ste. Julie.	20.
Hemmingford.		30.	Boucherville.	21.
Sherrington,	Oct.	1.	Varennes.	22.
S. Edouard.		2.	Verchères.	23.
S. Michel.		3.	Contrecœur.	24.

N. B. Tout devra être disposé pour que l'entrée se fasse à sept heures et demie, le Dimanche comme la semaine.